COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 JANVIER 2022

8 présents : Laura CATRY (maire), Matthieu GRISVARD (1er adjoint) Thierry BOUVIER (2ème adjoint),), Edith FARINACCIO, Laury FARINACCIO, Christophe COUTURIER, Julie PAJOT, Gisèle MICHELIN

2 absents représentés : Stéphanie D'AMIENS D'HEBECOURT a donné son pouvoir à Laura CATRY, Mickaël HUEBER (3ème adjoint) a donné son pouvoir à Matthieu GRISVARD

Madame la Mairesse ouvre ce 1er conseil de l'année 2022 en adressant ses meilleurs vœux : une carte de vœux sera distribuée dans tous les foyers de Montjavoult en même temps que le nouveau Vexinfo et le calendrier de collecte des déchets 2022. Ensuite Madame CATRY signale une modification dans l'ordre du jour du conseil : pas de délibération pour le point 7 : Le SE 60 nous avait envoyé un nouveau devis pour l'extension de réseau électrique à Hérouval (+ 500 euros), mais finalement il reste sur le chiffrage initialement voté.

1) **Désignation d'un secrétaire de séance**

Matthieu GRISVARD est désigné secrétaire de séance

2) **Approbation du PV du 3 décembre 2021**

3) **Délibération : remboursement facture serrurier d'un locataire**

Le 24 décembre les locataires de la mairie ne pouvaient plus fermer à clefs leur porte d'entrée.

Malgré un premier essai et ils ont dû faire appel à un serrurier pour pouvoir sécuriser le logement.

Une réparation d'urgence a été effectuée pour un montant de 130 € TTC.

Matthieu GRISVARD informe le conseil que le service technique communal est intervenu depuis pour réparer définitivement cette porte.

Vote pour procéder au remboursement des locataires : Pour, à l'unanimité des présents et représentés

4) **Délibération : Création numéro de voirie**

Des habitants du hameau de Valécourt souhaitent créer une deuxième adresse sur leur propriété qui comprend déjà deux accès sur deux rues différentes. Cette parcelle comprend un atelier accessible au 8bis rue des Fauvettes

Suite à la vente d'un corps de ferme dans le hameau de Beaugrenier par une famille, le bien a été divisé en deux parcelles par les acquéreurs. Il faut donc créer le 5 bis rue de la Libération

Vote pour procéder à la création des numéros de voirie : Pour, à l'unanimité des présents et représentés

5) **Délibération : Adhésion de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise au SE 60**

Madame la Mairesse procède à la lecture de la proposition du Président du SE 60 qui demande à ses adhérents de procéder au vote en conseil municipal pour accepter cette adhésion.

Julie PAJOT s'inquiète d'un éventuel besoin en ressource humaine

Thierry BOUVIER indique que le territoire de Creil risque d'engendrer plus de dépenses pour le SE 60

Matthieu GRISVARD indique que plus il y a d'adhérents, plus les économies d'échelles sont importantes.

Vote pour l'adhésion au SE 60 : Contre : 0 / Pour : 6 / Abstentions : 4. Proposition adoptée

6) **Délibération : Transfert des compétences Eau et Assainissement des eaux usées**

Madame la Mairesse procède à la lecture de la proposition du Président de la CCVT : Suite à l'étude menée et au vote des élus de la CCVT, il est proposé d'avancer au 1er janvier 2023 le transfert de ces compétences à la CCVT, au lieu du 1er janvier 2026. Ces compétences sont actuellement de la responsabilité des communes.

Matthieu GRISVARD indique que ce sujet était déjà prévu et que notre syndicat des eaux a anticipé et pris des mesures pour effectuer ce transfert dans les meilleures conditions pour notre commune.

Julie PAJOT confirme que le Président du Syndicat de Eaux, Loïc TAILLEBREST et ses prédécesseurs, ont fait le nécessaire pour que notre réseau d'eau soit rénové et n'ai pas un besoin de rénovation pour le moment.

Laura CATRY complète par l'annonce de l'harmonisation des tarifs de l'eau au niveau de la CCVT, ce qui permettra aux habitants de Montjavoult de bénéficier d'une baisse du prix du m3.

Christophe COUTURIER s'inquiète de toutes les compétences récupérées par la CCVT qui limitera à terme les pouvoirs des communes pour administrer leur territoire.

Thierry BOUVIER s'inquiète de la perte du droit de regard sur les sujets avec le SPANC.

Vote pour avancer le transfert des compétences : Contre : 1 / Pour : 5 / Abstentions : 4. Proposition adoptée

Les conseillers demandent à avoir davantage d'information sur l'organisation de prise de compétences du de l'eau et de l'assainissement par la CCVT : embauche de salariés, quelle participation des élus aux décisions….

7) **Délibération : Extension réseau électrique rue du Puits (délibération annulée)**

8) **Motion : Fermeture des guichets de la gare ligne J**

Madame la Mairesse informe que plusieurs guichets des gares présentes sur la ligne J risquent de fermer et procède à la lecture de la motion proposée par le Président de la CCVT pour défendre le service physique de la SNCF

9) **Questions diverses**

Christophe COUTURIER informe que l'école de SERAN est fermée pour cause de cas de COVID 19. Nous ne savons pas quand les enseignants seront remplacés.

Matthieu GRISVARD informe qu'un agent municipal est en arrêt pour une durée de sept jours pour cause de COVID 19. Le démontage des décorations de Noël est donc reporté à fin janvier.

- Laury FARINACCIO demande quand seront effectués les travaux de sécurisation du hameau de Beaugrenier. Elle a été confrontée plusieurs fois à des évènements dangereux. En complément elle signale que le travail du département pour reboucher les nids de poules n'est pas suffisant.

Matthieu GRISVARD indique que nous devons mettre à jour les devis de peinture. Suite au dernier conseil municipal, de nouveau besoins ont été exprimés par les élus. La peinture au sol ne peut être réalisée qu'aux beaux jours.La pose des nouveaux panneaux pour la limitation de vitesse se fera en même temps.

- Matthieu GRISVARD indique qu'une fuite d'eau est présente dans la salle périscolaire. Cette fuite est due à un problème d'étanchéité du toit terrasse. Il est urgent de relancer les couvreurs pour les sujets de la commune et demander un devis pour ce sujet.
- Matthieu GRISVARD propose d'organiser une réunion avec les locataires de la commune pour rappeler les règles pour l'entretien de leurs logement, rappeler les procédures lorsqu'il y a besoin de faire appel à des entreprises et les règles pour limiter les problèmes d'humidité dans les logements.
- Laura CATRY informe qu'il y a la présence d'une Mérule dans un des logements du presbytère. Cela a été confirmé par un expert. Le chiffrage par une entreprise spécialisée va être demandé pour le traitement. Les locataires impactés vont être relogés dans un des appartements vacants.

Matthieu GRISVARD souhaite que ce sujet soit une priorité pour éviter une trop grosse perte de revenu locatif.

Laura CATRY informe le conseil que les travaux de construction d'une maison individuelle rue du Puits, dans le hameau de Hérouval, a commencé. Cela engendre la circulation de gros engins et des nuisances sonores, elle remercie les habitants pour leur patience. La date prévu des travaux pour l'extension du réseau électrique est le 7 février.

Laura CATRY informe le conseil que les travaux pour le changement de l'éclairage public en LED est prévu pour le mois de mai 2022 pour les hameaux du VOUAST, BEAUGRENIER, LE MARAIS, LE BOUT DU BOIS et HEROUVAL.

Thierry BOUVIER rappel qu'il y a le recensement de la population à partir du 20 janvier 2022.

Julie PAJOT complète par l'information qu'il y aura un courrier envoyé à tous les habitants pour effectuer le recensement par internet et si besoin ils peuvent venir en mairie pour se faire aider.

Laura CATRY informe que l'archiviste du département travaille en ce moment sur nos archives communales et viendra un à deux jours par semaine les jours d'ouverture de la mairie.

La mairie est ouverte au public le lundi et jeudi. Le reste du temps notre secrétaire de mairie doit rester en télétravail.

Matthieu GRISVARD informe que la rénovation des volets de deux logement locatifs sont prévu pour ce début d'année. Ce projet sera réalisé par nos agents communaux pour effectuer des économies.

Laura CATRY demande que tous les devis soient remontés rapidement. Les demandes de subvention auprès du département doivent être envoyées avant le 31 janvier.

L'ordre du jour est épuisé.

Madame la Mairesse annonce la fin du conseil municipal à 20h55.